

**Dispositions transitoires – Obtention du diplôme sans passer d'examen, conformément au chiffre 9.1 du règlement d'examen**

**Documents à soumettre dans un seul document PDF :**

**Pour les personnes sous contrat de travail :**

- Formulaire de demande « Demande d'obtention du diplôme sans passer d'examen d'experte / expert spécialisé-e en ... »
- ASI – Certificat de capacité avec spécialisation correspondante
- Attestation de travail / certificat de travail avec les informations suivantes :
  - Date d'émission et signature
  - Indications précises sur le taux d'occupation (les indications telles que 30% à 60% ne sont pas admises, ou le taux le plus bas est pris en compte).
  - Mention explicite du domaine d'activité

**Documents à soumettre dans un seul document PDF :**

**Pour les personnes exerçant une activité indépendante :**

- Formulaire de demande « Demande d'obtention d'un diplôme sans passer d'examen d'expert-e spécialisé-e en...".
- ASI – Certificat de capacité avec spécialisation correspondante
- Autorisation d'exercer la profession
- Attestation d'adhésion à un réseau
- *Attestation de travail / certificat de travail avec les informations suivantes*
  - *Date d'émission et signature*
  - *Indications précises sur le taux d'occupation (les indications telles que 30% à 60% ne sont pas admises ou c'est le taux le plus bas qui est pris en compte).*
  - *Le domaine d'activité doit être explicitement indiqué.*

Si l'expérience professionnelle ne peut être prouvée, les personnes concernées seront contactées.